

Le Dr Lessard insiste pour que la commission obtienne d'abord son acte d'incorporation et l'obtienne le plus vite possible, et ensuite il est persuadé que les fonds viendront presque seuls et qu'avant longtemps nous aurons des sanatoriums de cure pour tuberculeux.

Aujourd'hui un grand nombre de Canadiens sont forcés d'aller demander à des sanatoriums des Etats-Unis la guérison de leur tuberculose, le docteur Guy n'en est-il pas un exemple vivant, et ces Canadiens seraient heureux de venir dans les sanatoriums de la province s'ils en existaient.

Le Dr Dagenais voudrait non seulement des sanatoriums pour tuberculeux guérissables, mais au moins un hôpital pour tuberculeux avancés, ou ceux-ci pourraient aller en paix terminer l'évolution de leur maladie.

Il est alors proposé par les docteurs Dagenais et d'Amours, secondé par les docteurs Lessard et Guy, et résolu :

Que les officiers se mettent en rapport avec la ligue antituberculeuse de Montréal et la Montreal medico-surgical Society pour arriver à trouver le moyen de travailler tous de concert à la création d'un hôpital pour tuberculeux avancés, de sanatoriums de cure pour tuberculeux et de dispensaires antituberculeux.

Les docteurs Dagenais et Daigle sont adjoints au comité déjà composé des docteurs Béique, Valin et de Martigny, chargés d'entrer en rapport avec les sociétés de secours mutuels pour arriver à une entente avec ces dites sociétés au sujet de sanatoriums et de dispensaires destinés à traiter les membres tuberculeux de ces différentes sociétés.

Les docteurs Laurendeau et de Martigny sont chargés de préparer l'acte d'incorporation de la commission permanente de la tuberculose, acte qui devra être présenté à la prochaine session de la Législature. Ils sont aussi autorisés à faire les dépenses nécessaires à cette fin.

Le président annonce que les Dames Patronesses n'attendent plus que l'approbation de Monseigneur Archambault pour entrer en campagne et recueillir des fonds pour l'œuvre de la commission.

CORRESPONDANCES

Le secrétaire donne lecture des lettres suivantes :

Québec, 27 sept. 1906.

Monsieur le docteur Laurendeau, président du comité constitué par l'association des médecins français pour l'étude de la tuberculose dans notre province.

Monsieur le président,

J'ai le regret de vous informer qu'il m'est impossible de faire partie du comité tel qu'actuellement constitué, pour l'étude de la tuberculose. Je n'étais pas présent lorsque le congrès des Trois-Rivières a formé ce comité. Dès que j'eus appris ma nomination, j'ai fait connaître à M. le docteur Simard, le président actuel de l'association, que j'entendais bien ne vouloir coopérer qu'à une commission scientifique dont l'esprit serait caractérisé par la plus grande modération. C'est vous dire que je ne puis consentir d'être d'un comité dont la majorité semble vouloir se constituer en association d'assistance et réclamer des réformes que, dans l'état de l'opinion publique, je juge inopportunes et même irréalisables.

Veillez en conséquence accepter ma démission et la communiquer aux membres du comité, en même temps que mes remerciements pour l'honneur qu'ils m'ont fait de me choisir pour leur vice-président.

Agréez, Monsieur le président, l'expression de ma haute considération.

ARTHUR ROUSSEAU.

La démission de M. Rousseau est acceptée. La commission nommera un vice-président à la prochaine réunion.

Montréal, 24 octobre 1906.

Monsieur le docteur C. A. Daigle, professeur agrégé, Pathologiste à l'Hôtel-Dieu de Montréal, 107 rue St Hubert, Cité.

Mon cher confrère,

Suivant les instructions que me transmet le docteur Laurendeau dans une lettre datée de St Gabriel de Brandon, 23 octobre 1906, j'ai l'honneur de vous informer que vous êtes nommé membre de la Commission permanente de la tuberculose créée lors du dernier congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, tenu à Trois-Rivières.

Vous succédez dans la commission au professeur Foucher, démissionnaire.

J'espère, mon cher confrère, que vous voudrez bien vous rendre au désir du président et de la grande majorité des membres de cette commission en acceptant de faire partie de cette commission de la tuberculose.

Veillez agréer, mon cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments confraternels.

Le Secrétaire de la Commission.

Monsieur le docteur François de Martigny, secrétaire de la Commission de la tuberculose, Montréal.

Bien cher confrère,

Des occupations pressantes m'ont empêché de répondre plus tôt à votre com-